

Émetteur:

**CMA**

Zac du Grand Pont  
50 Rue Gutenberg  
13640 La Roque d'Anthéron

Tél.: 0442507029

**Bouygues Batiment Ile De France Rénovation privée**

Monsieur François Mousson  
Service achat  
Challenger - 1 Avenue Eugène Freyssinet  
Guyancourt  
78061 St QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
Pose de l'ensemble des panneaux soit 232 unités pour 3139 m <sup>2</sup> de maille. Suivant méthodologie définie conjointement avec le client. Sont compris dans ce prix les moyens de levages, d'élévation et de manutention des panneaux de maille mis à disposition à pied d'œuvre par l'organisation du chantier.	0%	269 600,40	1	u.	269 600,40
ETUDE_DE_PROJET - ÉTUDE DE PROJET	0%	43 000,00	1	j	43 000,00
<p>Prise en compte par le chef de projet du chantier élaboration de la méthodologie, consultation des fournisseurs, et établissement du planning.</p> <p>Prise en compte par le chef de chantier ou de projet - Participation aux réunions de chantier, contredit de réunion et divers suivi mise en place et rédaction des documents suivants : Méthodologie de pose - PPSPS - PAQ - DOE - Planning d'exécution.</p> <p>Prise en compte par le chef de projet Gestion des plans et diffusion suivant procédé du client (Armoire à plan, plateforme collaborative, etc.)</p> <p>Les plans de l'ossature destinée à réceptionner les mailles seront transmis par l'entreprise générale, exécutés sur la base de plans DWG format BIM correspondant aux plans d'exécution de l'ossature. Sur cette base, nous réaliserons les plans de calepinage pour chaque panneau différent soit 48 dessins pour la toiture et 4 dessins pour le fût permettant de valider et apprécier l'implantation des mailles spiralées sur la structure et leur interaction avec les autres ouvrages.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une note de calcul suivant les règles et normes Eurocode 1 (pour la toiture) permettant de déterminer les forces exercées par le vent sur nos mailles et transmises à la structure pas ses points de fixations. Ces valeurs seront transmises au charpentier pour déterminer et dimensionner sa structure. Si plans uniquement en DWG moins valus 11.000,00 €</li> </ul>					

Pose seule de l'ensemble des panneaux soit 36 unités soit 1802 m² de maille. Suivant méthodologie de la maîtrise d'Œuvre y compris moyens de levage d'élévation et de manutention. La maille devra être mise à disposition à pied d'œuvre suivant planning. Une zone de stockage envisagée suffisamment vaste pour la manipulation et le levage. Le planning et l'organisation devront être calés conjointement	0%	98 425,00	1	u.	98 425,00
Laine_de_roche_REI - Panneau en laine de roche rigide non revêtu REI 120 rapporté sous dalle _60mm 1,2x0,6m R=1,7 m².k/w ACERMI N 07/015/443 Laine de roche, Projet IGR Villejuif Panneau en laine de roche rigide non revêtu REI 120 rapporté sous dalle _60mm 1,2x0,6m R=1,7 m².k/w ACERMI N 07/015/443 soit 1750 M2	0%	40,54	2430.3	u.	98 524,36
Nettoyage de la maille du Fût par l'accès d'entretien prévu à cet effet avant la réception de l'ouvrage (2025) suivant les exigences du marché au CCTP - Livret spécifique 7 Métallerie-Serrurerie article 9.2.18.6 Caractéristiques générales de la maille B2 Nettoyage de la maille à sec. Attention nous ne préconisons pas le nettoyage à l'eau, car l'évacuation des eaux ou projection des eaux usée sur les autres ouvrages n'est pas inclus dans cette prestation Nettoyage complet	0%	9 600,00	1	FO	9 600,00
Compte Prorata	0%	15 500,00	1	u.	15 500,00
Les frais pour le levage des mailles et l'accès à l'ouvrage pour la pose des mailles et de la laine de roche dans le fût sont de 18.000,00 HT € s'ils devaient être pris en charge par l'entreprise générale	0%	0,00	1	u.	0,00
Plus valus pour assurance DÉCENNALE NOMINATIVE sous réserve de validation par l'assurance des informations (montant du marché et CCRD) et frais financier pour garantie de bonne fin de travaux, caution de restitution et retenue de garantie	0%	25 000,00	1	u.	25 000,00
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La définition de la méthodologie de mise en œuvre et la coordination avec l'entreprise en charge de la structure porteuse de nos mailles.</li> <li>• Coordination entre l'entreprise en charge de la structure primaire destinée à accueillir les mailles, le bureau d'étude, l'entreprise générale et GKD qui produit les mailles.</li> <li>• Etablissement des documents nécessaires au bon déroulement des travaux : dossier de méthodologie, plan d'hygiène et sécurité, DOE etc...</li> <li>• Les coûts journaliers des moyens de levage mis à pied d'œuvre par Bouygues.</li> <li>• Le platelage pour la toiture pour accéder aux points de fixations.</li> </ul> Et à la charge de Bouygues : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'achat et l'approvisionnement des mailles directement chez GKD</li> <li>• Le déchargement et le stockage des caisses de maille jusqu'à la pose.</li> <li>• L'approvisionnement à pied d'œuvre des caisses suivant liste d'approvisionnement.</li> <li>• La mise en place dans le fût du platelage périphérique en débord de 4 m de dalle N-6 profil INFRAKIT + plateau COPAC.</li> <li>• L'installation et la fourniture (dans le fût) des gardes corps HEA 160 de 1M50 de hauteur en zone d'implantation des grues dans le fût.</li> </ul>	0%	0,00	1	u.	0,00

- L'installation et l'approvisionnement des grues et nacelles dans le fût aux emplacements dédiés
  - Installation de 2 potences sur fût avec treuil électrique L = 5m50 / Hauteur 4m max 5m / Longueur du câble 35m / charge à lever 700 kg.
- Etudes, calculs et relevés :
- Les plans de calepinage des panneaux seront transmis par le MO, exécutés sur la base de plans DWG correspondant aux plans d'exécution de l'ossature destinée à réceptionner la maille. Sur cette base, nous réaliserons les plans de calepinage pour chaque panneau différent soit 48 dessins pour la toiture et 4 dessins pour le fût permettant de valider et apprécier l'implantation des mailles spiralées sur la structure et leur interaction avec les autres ouvrages.
  - Une note de calcul suivant les règles et normes Eurocode 1 (pour la toiture) permettant de déterminer les forces exercées par le vent sur nos mailles et transmises à la structure pas ses points de fixations. Ces valeurs seront transmises au charpentier pour déterminer et dimensionner sa structure.
  - Les mailles seront produites sur la base des plans de calepinage transmis et validés par Bouygues.

Limites de prestation :

- Aucune fourniture n'est incluse dans notre prestation de mise en œuvre et de coordination des travaux. Voir également dessin de limites des prestations (joint à notre offre)
- Aucun prototype ou premier de série n'est prévu au marché à ce jour.
- Aucune protection des ouvrages après réception de nos travaux par vous n'est prévue.

Note :

- L'expertise de CMA :

Par sa bonne connaissance des exigences architecturales, des contraintes de production des mailles et problématiques de mise œuvre, CMA est l'interlocuteur idéal pour mener à bien l'exécution de travaux de mise en place de maille d'inox pour la construction et l'architecture. Fort de plus 20 ans d'expériences, CMA peut garantir la parfaite exécution des travaux et optimiser le coût de leur réalisation.

Le service de pose a été créé à l'initiative d'un fabricant, d'un distributeur et d'un poseur tous trois spécialisés dans la maille d'inox pour l'architecture en vue de répondre à l'exigence des architectes et constructeurs pour garantir la bonne exécution des travaux souvent jugés trop techniques et particuliers par les entreprises traditionnelles.

**Date prévue de livraison:** 13 Septembre 2022

**Conditions de règlement:** 30% à cde - solde 30 jours (sous réserve d'assurance)

**Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:**

Banque: CIC Pertuis  
 Adresse: CIC PERTUIS  
 PLACE DU 4 SEPTEMBRE  
 84120 PERTUIS  
 Nom du propriétaire du compte: COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE  
**Code IBAN: FR76 1009 6181 1400 0411 7970 151**  
**Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP**

Total HT	559 649,76
<b>Total TTC</b>	<b>559 649,76</b>

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

## CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

### 1. Caractère essentiel des présentes conditions de vente:

Les présentes conditions de vente tiennent lieu de loi aux parties. Aucune dérogation ne sera opposable sauf acceptation expresse.

### 2. Acceptation de commande:

Les commandes ne deviennent définitives qu'après confirmation de leur acceptation.

Nous ne nous engageons qu'à la fourniture du matériel et aux prestations de mise en œuvre spécifiées dans nos accusées de réception de commande.

### 3. Prix:

Nos prix s'entendent hors taxe. Ils sont étudiés nets et sans escompte.

### 4. Conditions de paiement:

10% minimum à la commande le solde suivant situation intermédiaire jusqu'à la réception des travaux. Sauf accord spécifique dans nos devis et accusés de réception de commande. Tout retard entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable le paiement d'intérêts de retard au taux légal, sous réserve à la société de suspendre alors ou d'annuler l'exécution des ordres en cours et de réclamer la réparation du préjudice subi. Pénalités de retard auto annuelle suivant les règles du Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

### 5. Exécution des marchés :

Nos délais d'intervention ne sont donnés qu'à titre indicatif, en fonction des possibilités de nos ateliers et du respect réciproque des étapes nécessaires aux préparatifs du chantier. Ils commencent à courir à réception du premier acompte, et éventuellement des plans bons pour exécution, à condition toutefois qu'aucune modification ni addition de prestation ne soit apportée ultérieurement à la commande initiale. Les commandes ne peuvent être annulées ni donner lieu à des pénalités pour cause de retard dans les livraisons. Toutes clauses et conditions d'achat, manuscrites ou imprimées, ne seront opposables à la société qu'autant qu'elles auront fait l'objet d'une acceptation expresse signée. Il incombe au client de s'assurer que toute commande est en parfaite conformité avec le droit des tiers.

### 6. Force majeure:

La société est libérée de l'obligation de livraison et cela sans dommages et intérêts pour tous cas fortuits et de force majeure. Sont notamment considérés comme cas fortuits et de force majeure: les tremblements de terre, cyclones, mobilisations, guerre, émeutes, réquisition, de même que les cas de grève, même partielles, qu'elles qu'en soient les causes, le lock-out, l'épidémie, les incendies, les inondations, les accidents de fabrication, le bris de l'outillage, les pannes de machines, le manque de matières premières et de

combustibles ou tout autre cause pouvant entraver notablement l'activité de notre entreprise ou de nos fournisseurs.

#### **7. Garanties :**

De convention expresse nos prestations et produits agréés par l'acheteur à chaque étape de situation des travaux, l'acceptation d'une situation de travaux sera considérée tacitement agrément de nos produits et prestations. Notre matériel est garanti contre tout défaut de matière ou de fabrication ou d'installation pendant une durée de 12 mois à compter de la livraison. Sous réserve de la stricte observation des conditions de paiement, nous nous engageons pendant cette période à remplacer le matériel défectueux à condition d'être prévenus aussitôt que le défaut aura été constaté et de pouvoir le vérifier. Dans tous les cas, notre responsabilité sera limitée au remplacement pur et simple du matériel défectueux. La garantie ne s'étendra pas aux dommages résultant directement ou indirectement: d'utilisation incorrecte, d'une mauvaise manutention, d'un effort anormal, d'accidents provenant de négligence, de manque de surveillance ou d'entretien. Aucune indemnité ne pourra être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

#### **8. Attribution de juridiction:**

Toute considération, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Aix en Provence.

#### **9. Loi applicable:**

Toute contestation sera tranchée par le Tribunal de Commerce d'Aix en Provence selon la loi Française.

#### **10. Frais de contentieux:**

En cas d'impayé ou de contentieux, la créance sera automatiquement majorée de 5% outre les frais judiciaires et les intérêts légaux. Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

#### **11. Réserve de propriété:**

CMA conserve l'entière propriété des biens vendus jusqu'au complet paiement. A compter de la livraison, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

FIN